

**Zeitschrift:** Rapport de la Direction et du Conseil d'Administration du Chemin de Fer du Gothard

**Herausgeber:** Gotthardbahn-Gesellschaft Luzern

**Band:** 4 (1875)

**Vorwort:** A l'assemblée générale des actionnaires de la société du chemin de fer du Gothard

**Autor:** [s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

***A l'Assemblée générale des actionnaires de la Société  
du chemin de fer du Gothard.***

---

*Messieurs*

Nous avons l'honneur de présenter à l'Assemblée générale de la Société du chemin de fer du Gothard notre *quatrième Rapport de gestion*, comprenant l'exercice de 1875.

**I. Bases de l'entreprise.**

Nous avons obtenu, dans l'exercice qui nous occupe, la concession de l'Assemblée fédérale suisse pour la construction et l'exploitation d'un *chemin de fer de Cadenazzo à la frontière suisse-italienne près Pino*. La « Réunion des Cantons et des Compagnies suisses de chemins de fer, promotrice d'une ligne par le Gothard », n'avait pas compris dans son programme ce tronçon de Cadenazzo à la frontière italienne près Pino. Par conséquent, la concession y relative ne se trouvait pas non plus au nombre de celles que la dite « Réunion » avait transmises à la Compagnie du Gothard. Tandis que les concessions pour les autres parties du réseau du Gothard émanaient des Cantons dont on devait emprunter le territoire, la concession pour la ligne Cadenazzo-Pino fut délivrée par l'Assemblée fédérale suisse, vu que dans l'intervalle le droit d'accorder des concessions pour les chemins de fer a passé des Cantons à la Confédération. Comme autrefois les Cantons s'attachaient à introduire le plus d'uniformité possible dans leurs actes de concession, les Autorités fédérales voulurent bien, de leur côté, consentir à ne pas détruire cette uniformité dans la concession délivrée par elles pour le tronçon Cadenazzo-Pino. L'Assemblée fédérale avait toutefois dû passer sous silence dans cette concession certains points qui ne sont pas de la compétence de la Confédération, mais de celle des Cantons. Nous avons réussi à régler ces points par voie de convention spéciale avec le Canton du Tessin, d'une manière qui concorde entièrement avec les dispositions y relatives contenues dans les précédentes concessions accordées par ce Canton. D'après cela, nous pouvons donner comme positif que les concessions pour le réseau total du Gothard contiennent des dispositions uniformes.

Nous avons mentionné dans notre précédent rapport que, tandis que la Compagnie du Gothard, satisfaisant à l'obligation qui lui était imposée, avait ouvert le 6 Décembre 1874 la *ligne Lugano-Chiasso*,